

Ville d' **ANTONY**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014

Le 26 juin 2014, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 20 juin 2014, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme CORNAT, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, M. RIVET, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA.

ETAIENT REPRESENTES : M. COLIN, Mme AGUILAR

M. CELESTIN est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL D'ANALYSE FISCALE ET TERRITORIALE AVEC LA SOCIETE A6CMO AFIN D'EN PROLONGER LA DUREE. (11/04/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE DU LOGICIEL KAWA LUDOTHEQUE AVEC LA SOCIETE DYADE AFIN DE MODIFIER LA NATURE DES LICENCES MAINTENUES. (11/04/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°7 AU MARCHE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DE LA VILLE AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 485.80 EUROS TTC CORRESPONDANT A LA REGULARISATION 2013. (14/04/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC LA COMPAGNIE FEGAMA POUR DEUX REPRESENTATIONS DU SPECTACLE PAROLES ET MAQUIS LE SAMEDI 10 MAI 2014 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 1 200 EUROS. (15/04/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY AVEC LA MAISON DES EXAMENS - SIEC ACADEMIES DE CRETEIL PARIS VERSAILLES POUR 51 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (15/04/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DECOLLAGE. (15/04/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC NATURAYA-LES MAISONS DU BORNAGE POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2014 POUR UN MONTANT DE 1 458 EUROS. (15/04/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°7 AU MARCHE DE TRAVAUX AVEC LA SOCIETE SCHINDLER - LOT 2 - MAINTENANCE DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY AFIN D'AJOUTER UN NOUVEL EQUIPEMENT POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE ANNUEL DE 336 EUROS HT. (15/04/2014)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS DE LA VILLE D'ANTONY. (15/04/2014)
- ADOPTION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE REMPLACEMENT DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE POUR RECRUTER DES AGENTS EN VUE DE LES AFFECTER AU REMPLACEMENT D'AGENTS TITULAIRES MOMENTANEMENT INDISPONIBLES. (14/04/2014)
- DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DU LOT 3 - EQUIPEMENT SANITAIRE ET DU LOT 4 MOBILIER DE CUISINE DU MARCHE DE FOURNITURES POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE L'ESPACE VASARELY. (18/04/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA AU FESTIVAL DE CANNES 2014 POUR UN MONTANT DE 2 109.60 EUROS. (11/04/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSIION AVEC W SPECTACLE SARL POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE CORNEILLE LE 28 JUIN 2014 POUR UN MONTANT DE 24 265 EUROS TTC. (17/04/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE THEATRE DU HIBOU - COMPAGNIE LUIS JAIME-CORTEZ POUR LE PRET DU STUDIO BEAUVALLON DU 29 AVRIL AU 30 JUIN 2014 MOYENNANT 8 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (17/04/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SOCIETE KARDEX POUR L'ENTRETIEN DU MEUBLE CONTENANT LES REGISTRES D'ETAT CIVIL POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 039 EUROS HT. (28/04/2014)
- VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL A LA SOCIETE RENAULT SAM (SOCIETE DES AUTOMOBILES DE MASSY) POUR UN MONTANT DE 2 000 EUROS TTC. (28/04/2014)
- ADOPTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE SECOND ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE PASSE AVEC LE GROUPEMENT SPIE PARTESIA/SEDIB/France SOLS/TROUVE LECLAIRE POUR UN MONTANT DE 1 639 026.31 EUROS HT. (14/04/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC RAGEOT EDETEUR POUR LE PRET GRATUIT DE L'EXPOSITION « DE LA BOUCHE DU CONTEUR AUX MAINS DU LECTEUR » DU 3 NOVEMBRE AU 15 DECEMBRE 2014 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD. (30/04/2014)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE PREVENTION ET COHESION SOCIALE - ACTIVAC. (15/04/2014)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES DESTINEE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CINEMA MUNICIPAL LE SELECT. (15/04/2014)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE DU SOUTIEN SCOLAIRE 1-2-3 MALINS A ANTONY. (15/04/2014)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE LE NOUVEAU SOUFFLE A ANTONY. (15/04/2014)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DE LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE. (29/04/2014)
- DE L'AVENANT DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIETE D & P ASSURANCES ET DE L'AVENANT DE REGULARISATION DE PRIME 2013 POUR LES EXPOSITIONS ASSUREES AU COURS DE L'ANNEE 2013 DANS LE CADRE DU MARCHE D'ASSURANCE DOMMAGES AUX OBJETS D'ART ET/OU D'EXPOSITIONS DU 18 DECEMBRE 2008 (LOT N°4) AVEC LA SOCIETE FILHET ALLARD ET CIE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 314 EUROS TTC. (29/04/2014)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS AVEC LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (SNCF) POUR L'ACHAT DE BILLETS DE TRAIN POUR LES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2014 POUR UN MONTANT TOTAL DE 5 918.40 EUROS. (11/04/2014)
- ADOPTION DES AVENANTS DE REGULARISATION 2013 N°5 ET N°6 AU MARCHE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA VILLE AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 468.96 EUROS TTC POUR L'AVENANT N°5 ET DE 122.74 EUROS POUR L'AVENANT N°6. (05/05/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU LOT 5 « TOUS RISQUES EXPOSITIONS » DE L'APPEL D'OFFRES « SERVICES D'ASSURANCES » AVEC LA COMPAGNIE HISCOX REPRESENTEE PAR LE CABINET SARRE & MOSELLE POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 956.59 EUROS TTC. (05/05/2014)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE CONCERT DE CORNEILLE LE 28 JUIN 2014 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS TTC. (05/05/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE LA FFGYM – ZONE ILE-DE-FRANCE POUR UN MONTANT DE 31 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (06/05/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURES PASSE SELON LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE L'ESPACE VASARELY LOT N°1 CHAISES TABLES ARMOIRES ET DIVERS A LA SOCIETE RBC MOBILIER POUR UN MONTANT DE 179 988.78 EUROS HT. (07/05/14)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURES PASSE SELON LA PROCEDURE NEGOCIEE APRES PUBLICITE PREALABLE ET MISE EN CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIEL PEDAGOGIQUE POUR LES SERVICES DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE CIPA POUR UN MONTANT ANNUEL MINIMUM DE 80 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 300 000 EUROS HT. (12/05/2014)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS AVEC LA MAISON FAMILIALE DE JARDRES POUR L'ORGANISATION EN JUILLET 2014 DE SEJOURS PAR LA STRUCTURE 123 MALINS POUR UN MONTANT DE 3 679.62 EUROS TTC. (15/05/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION UFC-QUE CHOISIR HAUTS-DE-SEINE SUD. (15/05/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT ET D'UN AVENANT AVEC LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (SNCF) POUR L'ACHAT DE BILLETS DE TRAIN ET UNE PRESTATION BAGAGES POUR LE SEJOUR « LA FROMENTIERE » DURANT LE MOIS DE JUILLET 2014 POUR UN MONTANT DE 8 256.60 EUROS. (16/05/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE LOCAUX SIS 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO A ANTONY (LOT DU BAT B) AVEC LA SOCIETE ELECTROVISION AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE. (19/05/2014)
- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT DE LA CROATIE ORGANISE PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE D'ANTONY. (06/05/2014)
- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE CENTRE DE VACANCES LA FROMENTIERE ORGANISE PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE D'ANTONY. (06/05/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AVEC LA SOCIETE PLANET MONETIC AFIN D'ETENDRE LE CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ABONNEMENT ADSL DES TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUE DU CINEMA LE SELECT AUX TERMINAUX DE PAIEMENT ADSL INSTALLES DANS D'AUTRES SERVICES DE LA VILLE D'ANTONY MOYENNANT 252 EUROS HT PAR AN ET PAR TERMINAL. (16/05/2014)
- ADOPTION DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION D'UN APPAREIL AUTOMATIQUE DE PHOTOGRAPHIE INSTALLE AU REZ DE CHAUSSEE DE L'HOTEL DE VILLE AVEC LA SOCIETE PHOTOMATON SAS MOYENNANT UNE REDEVANCE POUR LA VILLE DE 25% DES RECETTES. (15/05/2014)
- DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR L'ORGANISATION D'UNE BRADERIE (VENTE SOLIDAIRE DE LIVRES) A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE EN DATE DU 28 JUIN 2014. (12/05/2014)
- ADOPTION DE LA CONVENTION AVEC AVENTURE PARC POUR L'ORGANISATION DE PRESTATIONS PARC AVENTURE DANS LE CADRE DES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE AUX MOIS DE JUILLET ET AOUT 2014 POUR UN MONTANT DE 1 180 EUROS TTC. (12/05/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°5 AU MARCHÉ PASSE AVEC LA SOCIETE SAVPRO – LOT 2 – EXTINGUEURS ET ROBINETS ARMES CONCERNANT LE MARCHÉ D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LES AJOUTS ET SUPPRESSIONS DE DIFFERENTS SITES MOYENNANT UNE PLUS-VALUE ANNUELLE DE LA MAINTENANCE PREVENTIVE DE 210 EUROS HT. (22/05/2014)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA PERTE PECUNIAIRE EVENTUELLE SUPPORTEE PAR LA VILLE D'ANTONY EN CAS D'ANNULATION DU CONCERT DE CORNEILLE DU 28 JUIN 2014 AVEC LE GROUPE DU PONT NEUF REPRESENTÉ PAR LE CABINET LA SECURITE NOUVELLE POUR UN MONTANT DE 3 587 EUROS TTC. (21/05/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°8 AU MARCHÉ PASSE AVEC LA SOCIETE SAVPRO – LOT 1 – SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE – CONCERNANT LE MARCHÉ D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE SECURITE INCENDIE DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE D'ANTONY AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LES AJOUTS ET SUPPRESSIONS DE DIFFERENTS SITES MOYENNANT UNE PLUS-VALUE ANNUELLE DE LA MAINTENANCE PREVENTIVE DE 845.58 EUROS HT. (27/05/2014)
- ADOPTION DE LA CONVENTION PASSEE AVEC LA SOCIETE H2O POUR L'ORGANISATION DE PRESTATIONS SURF DANS LE CADRE DES SEJOURS GLISSE AU PAYS BASQUE AUX MOIS DE JUILLET ET AOUT 2014 POUR UN MONTANT DE 7 344 EUROS TTC. (15/05/2014)
- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT DE LA CRETE ORGANISE PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE D'ANTONY. (06/05/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR 2 INTERVENTIONS « PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 » DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME A DESTINATION DES JEUNES DU « 11 » POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (02/06/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX SIS 5 AVENUE FRANCOIS ARAGO – AVENUE DES FRERES LUMIERE ET 6 AVENUE MAURICE RAVEL – LOTS 7 – 8 – 1/7 ET 1/8 AVEC LA SOCIETE MOA AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE. (03/06/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION STAR THEATRE POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE « SCROOGE » LE VENDREDI 12 DECEMBRE 2014 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 682.50 EUROS. (04/06/2014)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES DE LA MEDIATHEQUE D'ANTONY. (22/05/2014)
- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT GLISSE AU PAYS BASQUE JUILLET ORGANISE PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE D'ANTONY. (06/05/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX SIS 5/7 AVENUE DES FRERES LUMIERE – LOTS 4 ET 4-1 AVEC LA SOCIETE P.O.S.E. ORGANISATION SOL EXTERIEUR AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LA MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE. (05/06/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE FC CANTOU MOYENNANT 61 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (06/06/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD – LOT 1 – VOIRIE ET RESEAUX DIVERS A LA SOCIETE EUROVIA POUR UN MONTANT DE 988 081.05 EUROS HT – LOT 2 ECLAIRAGE PUBLIC A LA SOCIETE SATELEC POUR UN MONTANT DE 67 701.63 EUROS HT – LOT 3 – ESPACES VERTS A LA SOCIETE GENERALIFE POUR UN MONTANT DE 72 858.05 EUROS HT. (23/05/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU LOT N°7 « MARCHÉ DE SERVICES PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE DE L'ARTICLE 30 DU CODE DES MARCHES PUBLICS POUR L'ORGANISATION DE SEJOURS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DE LA ZONE C (HIVER – PRINTEMPS – ETE) EN FAVEUR DES ENFANTS DE LA VILLE D'ANTONY AGES DE 6 A 17 ANS (2014/2017) AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE PARTICIPANTS DE 35 A 40 POUR 2014. (06/06/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE AVEC L'ASSOCIATION PAVE VOLUBILE POUR LA REPRESENTATION DES SPECTACLES « TROIS CONTES ET PUIS... » LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2014 ET « CONTES DES 9 CONTINENTS » LE SAMEDI 6 DECEMBRE 2014 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 300 EUROS. (10/06/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE TRAVAUX PASSE AVEC LA SOCIETE AFILEC POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICITE ET DE DEPANNAGE DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY AFIN D'AJOUTER DES FOURNITURES AU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES SANS INCIDENCE SUR LE MONTANT MAXIMUM DU MARCHÉ. (11/06/14)

ORDRE DU JOUR

- ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL –
VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE
I - FINANCES -
- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA S.A. D'HABITATIONS A LOYER MODERE VILOGIA POUR LA REALISATION D'EMPRUNTS DESTINES A FINANCER L'AMELIORATION DE 13 LOGEMENTS SITUES AU 63/ 63 bis/ 65 RUE DES RABATS A ANTONY -
VOTE PAR 40 voix POUR 01 CONTRE 07 ABSTENTIONS 1 NE PREND PAS PART (M. CHARRIEAU)
- TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ETABLISSEMENT PETITE ENFANCE L'EAU VIVE - 77 RUE PROSPER LEGOUTE- DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE -
VOTE PAR 49 voix POUR
- MODIFICATION DE CERTAINS TARIFS MUNICIPAUX SOUMIS AU TAUX D'EFFORT A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014 -
CML : 46 voix POUR 02 CONTRE 01 ABSTENTION
EMS : 47 voix POUR 02 CONTRE

I - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- COMPLEXE SPORTIF QUARTIER LA FONTAINE : ADOPTION DE LA CONVENTION A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE RELATIVE AUX MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE PAR LA COMMUNE D'ANTONY A LA CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE DE TYPE B+ ET D'UNE SALLE ANNEXE -

VOTE PAR 44 voix POUR 05 CONTRE

- ACQUISITION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE 52 M² SITUÉE A L'ANGLE DES RUES COUSTOU ET DE LA BIEVRE NECESSAIRE A L'ALIGNEMENT DE LA RUE DE LA BIEVRE -

VOTE PAR 42 voix POUR 05 CONTRE 02 ABSTENTIONS

- TAXE D'AMENAGEMENT : MODIFICATION DU SECTEUR N°2 -

VOTE PAR 42 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTIONS

III - TRAVAUX - CONTRATS -

- ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE PASSEE AVEC L'ASSOCIATION ESPACES -

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION DE LA CONVENTION-CADRE POUR L'INSTALLATION, LA GESTION ET L'ANIMATION DE RUCHES DANS LES ESPACES VERTS COMMUNAUX -

VOTE PAR 49 voix POUR

IV - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION -

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE DES IRIS A ANTONY A PASSER AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES HAUTS DE BIEVRE

VOTE PAR 41 voix POUR 06 CONTRE 02 ABSTENTIONS

V - PERSONNEL -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET FIXATION DE TAUX DE REMUNERATION -

VOTE PAR 47 voix POUR 02 ABSTENTIONS

- MODIFICATION DES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE DU PERSONNEL -

VOTE PAR 49 voix POUR

- FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE, MAINTIEN DU PARITARISME ET DECISION DU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE -

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL SANS BUT LUCRATIF PAR LA SOCIETE SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AU PROFIT DE LA VILLE -

VOTE PAR 47 voix POUR 02 ABSTENTIONS

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU MORBIHAN POUR LE TRANSFERT DE GESTION DES SECRETARIATS DU COMITE MEDICAL ET DE LA COMMISSION DE REFORME POUR LES AGENTS DU CENTRE DE KERJOUANNO -

VOTE PAR 49 voix POUR

VI - EDUCATION -

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS- ADDITIF -

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE GRETA 92 SUD POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR DESTINES AUX ADULTES -

VOTE PAR 49 voix POUR

- ATTRIBUTION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION « ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DES HAUTS DE SEINE » (E2C92) POUR L'ANNEE 2014 -

VOTE PAR 49 voix POUR

VII - SPORTS -

- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA CAFETERIA DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT : CHOIX DU DELEGATAIRE ET ADOPTION DU CONTRAT D'AFFERMAGE A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION TENNIS CLUB D'ANTONY -

VOTE PAR 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS

VIII - AFFAIRES DIVERSES -

- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY : CHOIX DU DELEGATAIRE, ADOPTION DU CONTRAT D'AFFERMAGE A CONCLURE AVEC LA SOCIETE PONEYLAND ET ADOPTION DES TARIFS CORRESPONDANTS -

CONTRAT : 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS

TARIFS : 42 voix POUR 02 CONTRE 05 ABSTENTIONS

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PRINCIPE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA FOURRIERE AUTOMOBILE -

VOTE PAR 47 voix POUR 02 ABSTENTIONS

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2014 (1^{ER} JURY) -

VOTE PAR 49 voix POUR

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF « CAP SUR LE MONDE » POUR L'ANNEE 2014 (1^{ER} JURY) -

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DU POLE SOLIDARITES POUR L'ANNEE 2015 -

VOTE PAR 49 voix POUR

- DENOMINATION DU PARC SITUÉ DANS LE QUARTIER BAS GRAVIERS/CROCHETEURS -

VOTE PAR 42 voix POUR 07 ABSTENTIONS

- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :

- Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert d'Etudes « PARIS METROPOLE »
- Association « ECOLE DE LA 2EME CHANCE DES HAUTS DE SEINE (E2C92) »
- Commission Communale des Impôts Directs

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2013 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA FOURRIERE AUTOMOBILE POUR L'ANNEE 2013 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L'ANNEE 2013 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DU STATIONNEMENT POUR L'ANNEE 2013 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY POUR L'ANNEE 2013 -

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2013 -

**Fin de la séance à 23h40
Antony, le 27 juin 2014**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**